



**Hôtel de Ville**

3, Grande rue de la Trinité  
44191 Clisson  
Tél. 02 40 80 17 80  
contact@mairie-clisson.fr  
www.mairie-clisson.fr

Comité Consultatif de Quartiers - Notre-Dame  
CR n° 6

Clisson, le 2 novembre 2016

**Compte rendu de la réunion  
du 27 septembre 2016**

Présents :

MM. Busson, Ouvrard, Bagarre, Delnieppe, Gautier, Coisy, Neau, Mmes Carré, Prud'homme, Poiron, Bahuaud, Sauvion, Bouanchaud, Garnier.

M. Fabre, au titre des services.

Absents excusés :

Mmes Clodion, Grelier, Barrault, Rondeau, MM. Olivier, Thomas, Robert, Pichon.



ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte-rendu n° 5 de la réunion du 23 février 2016.
2. Suppression de l'alignement d'arbres (liquidambars) - avenue de la Caillerie
3. ZAC du Champ de Foire :
4. Réalisation de jardins collectifs
5. Présentation du projet de création d'un terrain multisports
6. Secteur de la Caillerie : projet de modification du sens de circulation dans certaines rues.
7. Quartier Sud Notre-Dame : information sur les travaux et chantiers en cours
8. Affaires diverses.



Madame Carré ouvre la séance et remercie les membres présents à cette réunion.

**1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU N° 5 DE LA RÉUNION DU 23 FÉVRIER 2016**

Le compte-rendu n° 5 ne faisant pas l'objet d'observation ou de remarque particulière, les membres du Comité approuve le compte-rendu.

Madame Garnier demande la suppression de 'l'avis favorable' du Comité concernant le point n° 6 'Voisins Vigilants' car les membres du Comité ont été simplement informés de l'opération « Voisins Vigilants » qui a été présenté par Monsieur Busson, sans validation par les membres du Comité présents.

Madame Garnier regrette que les propositions d'actions pour 'la journée citoyenne' du 28 mai 2016 que Clisson Passion a soumis à la Ville n'ont pas été retenues.

**2. SUPPRESSION DE L'ALIGNEMENT D'ARBRES (LIQUIDAMBARS) - AVENUE DE LA CAILLERIE**

*Le comité émet un avis favorable à l'abattage des liquidambars, sous réserve de :*

- Prévoir le remplacement des arbres abattus (30 sujets environ)
- Nouvelle plantation :
  - › Dans le quartier Nord Notre Dame
  - › Quelle essence ?
  - › Arbres d'alignement ou dans une zone verte communale

Il est remarqué :

▸ Avenue du Pont du Diable :

La solution technique réalisée pour traiter les racines des liquidambars endommageant les trottoirs de cette avenue a donné satisfaction. Poursuivre cette démarche sur d'autres rues où les arbres d'alignement sont à l'origine des dégradations de la chaussée et des trottoirs.

**Madame Carré** rappelle que les liquidambars de l'avenue de la Caillerie ont été plantés à la création du lotissement et de cette voie (année 1985). Leur développement n'est pas adapté à la largeur du trottoir et leur présence ne permet pas une bonne circulation piétonne (y compris pour les PMR) sur le trottoir.

Leur système racinaire a endommagé les trottoirs, la chaussée et déformé les bordures avec plusieurs ruptures de canalisations souterraines (gaz, eau potable) ainsi que la fissuration des murets de clôture des propriétés privées.

**Monsieur Busson** informe qu'il conviendra de mener une réflexion et d'envisager des travaux de remise en état du trottoir et de la chaussée à la suite de l'abattage des arbres. Pas de travaux prévus en 2016.

### 3. ZAC DU CHAMP DE FOIRE

▸ Les jardins collectifs

L'aménagement des jardins collectifs sur un terrain communal situé le long de la voie SNCF (rue de Tabari) à proximité de la ZAC du Champ de Foire est terminé. Ce projet communal faisait partie intégrante des aménagements à réaliser dans le cadre de la ZAC du Champ de Foire. Les travaux ont été réalisés en partie par les Services Techniques de la Ville mais aussi selon le marché public attribué à la Société Blanloeil.

**Monsieur Busson** informe que la circulation routière dans la rue de Tabari sera bientôt modifiée.

Afin de sécuriser les abords et l'accès aux jardins collectifs, la rue de Tabari sera en impasse et une barrière forestière sera installée au niveau du Pont SNCF pour matérialiser ce nouvel aménagement.

**Monsieur Busson** informe que l' élu référent concernant les travaux est Madame Remoué, Adjointe au Cadre de Vie, Travaux, Voirie, Réseaux et Bâtiments Communaux.

Une convention a été signée entre la Ville représentée par M. le Maire et l'Association Clisson Passion précisant les modalités de mise à disposition par la Ville, à titre précaire et révocable, de la parcelle d'une surface d'environ 1 160 m<sup>2</sup> à usage de jardinage collectif. L'Association s'est engagée à assurer la gestion des jardins collectifs.

**Madame Garnier** demande la remise en état de l'ancienne fontaine, du mur en pierre clôturant le site, du lavoir existant, et du chemin creux entre les jardins et le chemin d'accès, qui ont été détruits ou détériorés au cours des travaux.

Un projet pédagogique avec le Lycée Aimé-Césaire de Clisson est en cours de réflexion pour la remise en état des murs en pierre.

Les deux analyses de l'eau du puits commandées par la Ville à un organisme agréé ont démontré la non-potabilité de l'eau et donc de l'impossibilité de l'utiliser dans ce projet communal fréquenté par le public.

**Madame Garnier** présente le fonctionnement des jardins collectifs et les activités se déroulant sur le site. Madame Garnier informe que l'Association demande un loyer de 20 €/an pour utiliser un jardin.

▸ Création d'un terrain multisports

Les travaux débuteront le 6 octobre prochain. Durée prévisionnelle des travaux : 1 mois.

Présentation du projet par Monsieur Busson qui est l' élu référent pour cet aménagement.

**Monsieur Busson** précise :

- Terrain multi-sports d'une surface de 675 m<sup>2</sup> (30 x 15) dédié à diverses activités sportives (sports collectifs)
- Pas d'éclairage du terrain
- Pas de mobilier urbain (à voir dans l'avenir)
- Présence d'une plante nuisible et envahissante sur le site (la Renouée du Japon) doit faire l'objet d'un traitement particulier du sol, pour éradiquer cette plante.

### 4. SECTEUR DE LA CAILLERIE : PROJET DE MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION DANS CERTAINES RUES

Ce projet est à l'étude. La Ville réalise des comptages avec le radar pédagogique pour déterminer la nature et la quantité du trafic actuel.

Les membres du Comité proposent :

- Avenue de la Caillerie : circulation alternée dans une partie de la voie ou installer des chicanes.
- Réaliser des changements de matériaux (revêtement de la chaussée) pour améliorer la lisibilité de la route (couleur, rétrécissement...)
- Surélevé les passages piétons avec une couleur claire pour matérialiser les passages protégés.

Les membres du Comité s'étonnent de l'emplacement où a été installé le radar pédagogique. A cet endroit, la vitesse n'est pas la plus élevée. Il conviendrait de le positionner dans les sections droites et rectilignes de l'avenue.

#### 5. QUARTIER SUD NOTRE DAME : INFORMATION SUR LES TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS

##### ⇒ Projets en cours

###### ▸ Parvis de la Gare :

Travaux en cours. Fin de travaux et du chantier : novembre ou décembre 2016.

###### ▸ Assainissement rue de la Madeleine :

Le marché public est cours de consultation.

Études et projets techniques finalisés

###### ▸ Bâtiment ex-garage Baudu (avenue Olivier de Clisson) :

Le permis de démolition est signé.

Étude et projet en cours de réflexion.

Les membres du Comité informe que le panneau réglementaire d'affichage du permis de démolir est tombé. Il convient de le refixer.

##### ⇒ Autres Projets

###### ▸ Aménagement de la Porte Palzaise :

**Monsieur Busson** informe qu'une réunion publique se déroulera le 20 octobre prochain dans la salle du Cercle Olivier de Clisson pour présenter l'avant projet sommaire avec l'équipe d'architectes en charge du projet.

###### ▸ Bâtiment 'ex- la poste' - place de la Trinité :

Projet en cours de réflexion sur le devenir de cette propriété communale.

#### 6. AFFAIRES DIVERSES

**Madame Carré** donne lecture du courrier de Monsieur Oliver (membre du Comité), excusé à la réunion concernant :

- Stationnement illicite sur le parking de la Gare (côté Nord)
- Entretien de la piste cyclable entre la route de Saint-Hilaire et la Gare
- Quelle solution pour le triangle 'routes de Saint-Lumine, de Gorges et rue Pasteur' ? Pas d'informations concernant l'étude en cours.

#### 7. PROCHAINE RÉUNION

**Madame Carré** précise qu'il n'y aura pas de réunions avant début 2017 selon les projets et l'ordre du jour à inscrire.

L'ordre du jour étant épuisé, **Madame Carré et Monsieur Busson** clôturent la séance.

**Marie-Gabrielle Carré**  
Élue référente



**Jean-Michel Busson**

Adjoint délégué

à la Citoyenneté, Proximité, Quotidienneté, Sécurité



